TERMES DE REFERENCE
EVALUATION FINALE DE PROJET

DA-NDJA-01132

Sélection d'un Cabinet pour une évaluation finale du Projet d'appui à la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des réfugiés soudanais et des populations hôtes dans la province du Wadi Fira ''ARIANE''

Dates de mise en œuvre du projet : 01/09/2025 au 31/08/2026

Durée de la consultance : un (01) mois pour fournir tous les livrables. A commencer idéalement à partir de décembre, 2026

Lieu : [Tchad, province du Wadi Fira et les localités environnantes et dans les camps des réfugiés de Milé, Marassabré, Goudrane, Iridimi et les localités voisines]

Type de Contrat : Consultance internationale avec une représentation au Tchad ou nationale

Langues Requises : Français

I. Contexte et justification

Située dans l'est du Tchad, la province du Wadi Fira figure parmi les zones les plus exposées aux conséquences humanitaires de la crise soudanaise. Depuis le déclenchement du conflit armé au Soudan, en avril 2023, le Tchad fait face à des vagues successives d'afflux de réfugiés soudanais, accueillis principalement dans les provinces frontalières de l'Est, notamment celle du Wadi Fira. Cette situation a considérablement accentué la pression sur les ressources naturelles, les infrastructures socioéconomiques ainsi que sur les services sociaux de base au sein des communautés d'accueil. Les besoins en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'abris et de moyens d'existence se sont ainsi intensifiés, aggravant la vulnérabilité des populations affectées. Dans ce contexte, la stratégie d'intervention d'Humanité & Inclusion (HI) consiste à soutenir les mécanismes de protection sociale des personnes les plus vulnérables et à promouvoir le développement local, en favorisant la création de conditions propices à l'amélioration des conditions de vie des populations, au renforcement de leur autonomie et au développement d'opportunités génératrices de revenus. C'est dans cette perspective qu'en 2025, le consortium composé d'Humanité & Inclusion (lead) Triangle Génération Humanitaire (TGH) et l'Association pour le Développement Économique et Social (ADES), partenaire local, a été initié en vue de mettre en œuvre le **« Projet d'Appui à la Résilience face à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Réfugiés Soudanais et des Populations Hôtes dans la Province du Wadi Fira (ARIANE) »**.

Financé par le Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères, à travers IFSAN (Initiative Française pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition), à hauteur de 2 millions d'euros, ce projet ambitionne de contribuer au renforcement de la stabilité et de la résilience des populations vulnérables, notamment à travers l'amélioration des opportunités économiques, la promotion de l'égalité des chances, le renforcement de la santé et l'accompagnement du développement local. Le projet ARIANE s'inscrit ainsi dans une approche intégrée, articulant réponse aux besoins humanitaires immédiats et interventions de développement à moyen et long terme. Il vise à apporter un soutien adapté aux populations réfugiées et aux communautés hôtes, tout en renforçant leurs capacités d'adaptation et de résilience face aux chocs, ainsi que leur aptitude à préserver et à développer durablement leurs moyens d'existence. Sur le plan nutritionnel, les enfants de moins de cinq ans ainsi que les femmes enceintes et allaitantes (FEFA) constituent les catégories de population les plus exposées aux risques de malnutrition. L'insuffisance des apports alimentaires, la faible diversité des régimes alimentaires, la prévalence des maladies d'origine hydrique et les difficultés d'accès aux services de santé et de nutrition figurent parmi les principaux facteurs qui accentuent leur vulnérabilité nutritionnelle. La mise en œuvre des interventions nutritionnelles demeure, par ailleurs, confrontée à plusieurs contraintes structurelles et opérationnelles. Celles-ci concernent notamment l'éloignement géographique de

certaines localités, l'insuffisance des infrastructures sanitaires, ainsi que les difficultés d'approvisionnement en intrants nutritionnels indispensables à la prise en charge des personnes affectées.

Au regard de ces différents éléments, la mise en œuvre du projet ARIANE répond à un double impératif humanitaire et de développement. D'une part, il s'agit de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations réfugiées soudanaises et des communautés hôtes ; d'autre part, il vise à renforcer durablement leur résilience, leur autonomie socioéconomique et leurs capacités à faire face aux vulnérabilités et aux chocs auxquels elles sont exposées. C'est dans le cadre de son dispositif de suivi et évaluation qu'Humanité & Inclusion (le lead du consortium) souhaite procéder à une évaluation externe indépendante du projet ARIANE. À cet effet, l'organisation envisage de recruter un(e) consultant(e) ou un cabinet externe, de profil national ou international, disposant des compétences et de l'expérience requises pour conduire cette mission à caractère multisectorielle.

Cette évaluation aura pour finalité d'apprécier de manière indépendante et objective les performances globales du projet, en examinant notamment le niveau d'atteinte des résultats escomptés, la pertinence des stratégies d'intervention adoptées, la qualité des mécanismes de mise en œuvre ainsi que les effets produits auprès des populations bénéficiaires. Elle visera également à documenter les principales réalisations, à analyser les facteurs ayant favorisé ou entravé l'atteinte des objectifs et à dégager les enseignements tirés de l'expérience de mise en œuvre. Une attention particulière sera accordée à l'analyse des changements induits par les interventions sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires, leur situation alimentaire et nutritionnelle, leurs capacités de résilience ainsi que leurs perspectives d'autonomisation socioéconomique.

En outre, l'évaluation devra porter un jugement indépendant, argumenté et crédible sur la performance du projet, au regard des critères évaluatifs retenus et des principales questions d'évaluation définies. Elle devra permettre de mettre en évidence les effets directs et indirects de l'intervention, d'apprécier la durabilité des acquis et d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration susceptibles de renforcer l'efficacité des interventions futures. Les conclusions et recommandations issues de cette évaluation constitueront ainsi un outil d'aide à la décision stratégique pour Humanité & Inclusion et ses partenaires. Elles contribueront à alimenter les processus d'apprentissage organisationnel, à orienter les ajustements programmatiques et à favoriser la capitalisation des bonnes pratiques, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des interventions et de renforcement durable des conditions de vie des populations réfugiées et des communautés hôtes de la province du Wadi Fira.

1.1. Présentation du projet à évaluer

Intitulé du projet	Projet d'Appui à la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des réfugiés soudanais et des populations hôtes dans la province du Wadi Fira (Projet ARIANE)
Période de mise en œuvre	1er septembre 2025 au 31 août 2026
Principaux secteurs d'intervention de l'Action	Nutrition (Prévention et Prise en Charge, Thérapie de Stimulation), SMSPS, SAME (Cash, AGR agricoles et Démonstrations Culinaires)
Localisation/Zones d'intervention	Province du Wadi Fira, départements de Dar Tama & Kobe \| Communes : Guéréda & Iriba \|Villages/camps : Marassabré , Milé (Guéréda), Iridimi et Goudrane (Iriba)
Partenaires opérationnels	Agence de Développement Economique et Social (ADES), Triangle Génération Humanitaire (TGH) et Humanité & Inclusion (HI).
Groupes Cibles	93 200 personnes dont 69 900 réfugiés et 23 300 membres de la communauté d'accueil
Budget du projet	2 000 000 €

Objectifs du projet	Renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des réfugiés soudanais et des populations hôtes dans la province du Wadi Fira
Résultats attendus et indicateurs	**Résultat 1** : La prévention et la prise en charge médico-nutritionnelle chez les enfants de moins de 2 ans et les femmes enceintes et allaitantes sont renforcées (ADES et HI) **Résultat 2** : La sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence des ménages vulnérables sont améliorés (HI et TGH)
Principales activités mises en œuvre	● Activité 1.1 : Ciblage des Femmes Enceinte et Allaitante, dépistage actif et passif des cas de malnutrition avec un référencement vers les UNA, UNS et UNT (prise en charge de la ration alimentaire) - ADES ● Activité 1.2 : Recrutement et renforcement des capacités des relais communautaires, des facilitatrices ANJE et des nutritionnistes – ADES

	● Activité 1.3 : Sensibilisation, éducation Nutritionnelle et promotion de l'allaitement maternelle exclusif et Mise en place des Groupes de soutien pour les FEFA - ADES ● Activité 1.4 : Distribution des intrants de prévention dans les différents centres de santé des zones d'interventions - ADES ● Activité 1.5: Réhabilitation et équipement des unités nutritionnelles – ADES ● Activité 1.6 : Prise en charge de MAM et MAS sans complication - ADES ● Activité 1.7 : Construction et équipement de deux espaces de stimulation psychomotrice et de soutien psychologique au sein des deux centres de santé de récupération nutritionnelle – HI ● Activité 1.8 : Sensibilisation dans les communautés sur l'importance de la stimulation psychomotrice et l'impact psychologique de la malnutrition pour les enfants malnutris – HI ● Activité 1.9 : Mise en place de services de Thérapie de Stimulation dans les centres de santé – HI ● Activité 1.10 : Soutien psychologique individuel et de groupe aux FEFA, enfants malnutris, accompagnantes/mères d'enfants malnutris et pour les autres cas de détresse psychologique – HI ● Activité 1.11 : Renforcement des capacités des agents de santé sur le soutien psychologique et le référencement sûr et inclusif des cas de détresse psychologique - HI ● Activité 2.1 : Ciblage des ménages vulnérables comprenant des FEFA et/ou des enfants de moins 2 ans atteints de malnutrition aiguë - HI ● Activité 2.2 : Transferts monétaires à usage multiples pendant la période de soudure au profit des ménages vulnérables comprenant des FEFA et/ou des enfants de moins 2 ans atteints de malnutrition aiguë - HI ● Activité 2.3 : Suivi et évaluation des transferts monétaires – HI

	● Activité 2.4 : Conception participative des activités d'appui agricoles par la consultation des leaders communautaires et des groupements agricoles existants et par la mobilisation des ménages - TGH ● Activité 2.5 : Sélection des ménages, parmi les familles ciblées en activités 2.1 (familles vulnérables) celles intéressées et en capacités (notamment en capacités foncières) de participer aux activités agricoles - TGH ● Activité 2.6 : Dotation en semences et en outillage ● Activité 2.7 : Formations agricoles et démonstrations culinaires

II. Objectifs de l'évaluation et destinataires

2.1. Objectifs et attentes générales de l'évaluation

La mission d'évaluation consiste à porter un jugement sur la performance, les résultats et la valeur ajoutée du projet ARIANE dans le Wadi Fira, afin d'identifier les facteurs de succès, les leçons apprises et les bonnes pratiques, tout en appréciant sa contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la thérapie de stimulation, l'appui psychosociale, de la nutrition, de l'inclusion socioéconomique et des conditions de vie des populations.

2.2. Objectifs spécifiques

- ✓ Evaluer les réalisations et les résultats du projet, notamment sa contribution à la prévention et à la réduction de la malnutrition ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des communautés.
- ✓ Analyser la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet, y compris les modalités de mise en œuvre, les dispositifs institutionnels et le rapport qualité-prix.
- ✓ Apprécier l'appropriation et l'inclusivité du projet, en examinant la participation des acteurs locaux, des femmes, des personnes handicapées et des autres groupes cibles.
- ✓ Formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer la conception, les approches et la mise en œuvre des futures interventions

2.3. Destinataires de l'évaluation

- **L'Ambassade de France :** Servir de moyen d'information sur la pertinence, l'efficacité, le changement apporté à travers les actions du projet d'une part, et potentiellement pour soutenir ses politiques et priorités d'autres part ;
- **Les membres du consortium** : Identifier les facteurs de succès et/ou d'échec du projet, et à vérifier les bonnes pratiques et leçons tirées de l'expérience par les acteurs du projet
- **Les bénéficiaires directs** : Être Informer sur les résultats atteints après la mise en œuvre du projet en faveur des populations vulnérables

III. Critères et questions évaluatives

Critères	Questions évaluatives
Pertinence *(Besoins, contexte, leçons apprises)*	✓ Dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins des populations affectées ? ✓ Les leçons apprises ont-elles été suffisamment formalisées, diffusées (au niveau du programme, manière globalement et des partenaires) et utilisées lors de la phase 2 du projet ?
Efficacité *(résultats, ajustements, technicité)*	✓ Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle atteint ses objectifs et ses résultats désagrégés par groupes cibles ? ✓ La qualité technique des réalisations du projet est-elle en phase avec les standards techniques de HI et/ou des partenaires ? ✓ La ventilation des données par âge – Genre – Handicap a-t-elle permis d'améliorer la prise en compte des groupes vulnérables dans la mise en œuvre du projet ?
Efficience *(Compétences, optimisation, réactivité)*	✓ Dans quelle mesure les ressources (humaines, logistiques, *Financières, techniques) à disposition ont-elles permis d'atteindre les objectifs du projet* ? ✓ Dans quelle mesure l'équipe a-t-elle identifié et mis en place des mesures de mitigation pour les risques liés au projet (pour HI comme pour ses partenaires) ?
Partenariat (Collaboration, implication, relation)	✓ Les partenariats développés par le projet sont-ils pertinents et efficaces *en vue d'atteindre les objectifs du projet* ? ✓ Dans quelle mesure les approches de partenariats/collaborations ont permis de travailler avec les groupes cibles (institutionnelles, les communautés, …) ? ✓ *Des mécanismes de contrôle mis en place ont-ils permis de gérer les risques pour chacune des parties ?*

IV. Approche méthodologique et organisation de la mission

4.1. Méthode de collecte

Pour cette étude, l'évaluateur développera un document de méthodologie détaillé et adéquat pour répondre aux questions d'évaluation susmentionnée. La méthodologie de collecte de données peut comprendre, mais sans s'y limiter nécessairement aux éléments mentionnés ci-dessous :

- **Revue documentaire** *(y compris les rapports de progrès et de suivi, les rapports de base et finale)*,
- **Entretiens avec des informateurs clés (KI) et des groupes de discussion (FGD**), le cas échéant, *avec les principales parties prenantes, y compris l'ambassade de France au Tchad, les bénéficiaires des fonds, les responsables des ministères clés et du gouvernement, les représentants des organisations de la société civile, les leaders communautaires et religieux. Les évaluateur(s) doivent veiller à une participation diversifiée des hommes et des femmes de différents groupes d'âge et de personnes handicapées*
- **Des observations directes au niveau terrain**
- **Des témoignages des bénéficiaires**

4.2. Acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action

Acteurs partenaires	Rôles
HI	Assurer la coordination de l'action à travers une unité de coordination. Contribuer à l'implémentation du projet dans les camps et localités sur les activités de la thérapie de stimulation, l'appui psychosocial et l'inclusion socio-économique et Assurer le reporting de tous les rapports bailleur
TGH	Contribuer à l'implémentation du projet dans les camps et localités voisines sur les activités agricoles et les démonstrations culinaires
ADES	Contribuer à l'implémentation du projet dans les camps et localités voisines sur les activités de la santé/nutrition
Délégations provinciales de l'agriculture et des antennes de ANADER	Assurer la formation et le renforcement des capacités des bénéficiaires et contribuer à l'octroi des intrants et matériels agricoles
District sanitaire	Assurer la supervision conjointe et l'appui technique en matière de la santé/nutrition

Délégation de l'action sociale et de affaires humanitaires	Assurer la supervision et l'appui technique dans la mise en œuvre de ciblages, cash transferts et le suivi.
Délégation de la femme et de la petite enfance	Assurer la supervision et l'appui technique dans la mise en œuvre de ciblages, cash transferts et le suivi.

4.3. Organisation de la mission

La présente mission serait sous l'égide du comité de pilotage avec les rôles et responsabilités ci -après :

- ✓ Appuyer l'organisation logistique de la mission
- ✓ Facilitateur l'accès aux partenaires, bénéficiaires, équipes projets ;
- ✓ Briefer l'équipe des évaluateurs/trices sur les considérations éthiques à prendre en compte pendant l'évaluation
- ✓ Disponibiliser les ressources financières nécessaire à la conduite de l'évaluation finale
- ✓ Mettre à la disposition des évaluateurs/trices toute documentation jugée utile ;
- ✓ Faire la revue des outils de collecte de données avant leur déploiement sur le terrain
- ✓ Faire la revue et amender les différents livrables (provisoire et final)
- ✓ Mettre à la disposition des évaluateurs/trices la cartographie de la zone d'intervention du projet
- ✓ Veiller à la facilitation de toute activité nécessaire pour le bon déroulement de l'évaluation
- ✓ Analyser, valider et diffuser les résultats de l'évaluation, notamment auprès des acteurs et bénéficiaires du projet

Les principales responsabilités de l'évaluateur/(ice) sont entre autres :

- ✓ Fournir une méthodologie claire de tout le processus aboutissant à la conclusions et recommandations
- ✓ Conduire l'évaluation de façon indépendante sans aucune forme d'influence dans le respect des principes et valeurs de l'organisation commanditaire
- ✓ Prendre en compte les aspects éthiques et la protection des bénéficiaires et acteurs dans le déroulement de la mission terrain
- ✓ L'analyse et l'évaluation des performances du projet sur la base des questions clés classées dans les différents critères et questions évaluatifs
- ✓ Fournir les différents livrables mentionnés dans les présents termes de référence

V. Livrables attendus et calendrier proposé

5.1. Livrables

- ✓ **Un rapport de démarrage** affinant/précisant la méthodologie proposée pour répondre aux questions évaluatives et un plan d'actions. Ce plan de démarrage devra être validé par le CoPil. Ce rapport de démarrage inclura la matrice d'évaluation qui affinera les questions et sous-questions par critère d'évaluation, méthodes respectives de collecte de données/sources de données (p. ex. IK, GDG, rapports de suivi de projet, enquêtes, etc.), et indicateurs et références spécifiques à l'évaluation pour évaluer une question/sous-question donnée.
 - Méthodologie détaillée, y compris les méthodes et les outils de collecte de données, la stratégie d'échantillonnage, les méthodes d'analyse et de triangulation.
 - Profile des personnes à interroger et de participants aux FGD, ventilée par groupe de parties prenantes et par sexe.
 - Le chronogramme d'évaluation, les outils de collecte (questionnaires et protocoles d'interview) adaptés aux cibles.
- ✓ **Un rapport provisoire** en version électronique qui doit faire l'objet d'amendement par le CoPil
- ✓ **Un rapport final** (maximum 25 à 30 pages hors annexes intégrant les observations faites et rendus
- ✓ **Un résumé synthétique** (5 pages maximum) en version électronique contenant une brève présentation du projet, de la méthodologie d'évaluation et des principaux résultats de l'évaluation principales leçons apprises et recommandations
- ✓ **Les différentes bases de données** (à transmettre en même temps que le rapport final)
- ✓ **Un support de restitution** présentant les premiers résultats, conclusions et recommandations, devant être présenté au CoPil

Le rapport final devra être intégré dans le template suivant :	*La qualité du rapport final sera revue par le COPIL de l'évaluation grâce à cette grille :*
FO8_Template_Rapport_final.docx	FO7_Grille_Qualité_Rapport_final.docx

5.2. Questionnaire de fin d'évaluation

Un questionnaire de fin d'évaluation sera donné à l'évaluateur et devra être rempli conjointement entre l'évaluateur(ice) et le CoPil

5.3. Dates et calendrier de l'évaluation

Livrables attendus	Niveau d'effort (Nombre de *jour*)	Échéance	Paiement (%)
Rapport de démarrage et validation	Une semaine après la contractualisation	11 décembre 2026	60%
Collecte des données, traitement et analyse	2 semaines	28 décembre 2026	N/A
Rapport préliminaire	Une semaine	04 janvier 2027	N/A
Rapport final	4 jours	8 janvier 2027	40%
Validation du rapport Final et restitution	2 jours	8 janvier 2027	

VI. Moyens

6.1. Expertise recherchée du ou des consultant-(es)

L'évaluateur(s) travaillera [sur place et à distance] avec un niveau d'effort d'effectuer une mission terrain d'au moins 2 semaines dans la province d'intervention du projet. La période globale de la consultance s'étalera sur 1 mois allant de la phase de contractualisation à la fourniture de tous les livrables sus mentionnés. L'évaluateur(s) travaillera sous la supervision générale du CoPil. Des orientations supplémentaires sur la mission seront coordonnées avec l'ambassade des affaires étrangères au Tchad.

Qualifications académiques :

Le/la candidat(e) à cette étude pourra s'associer avec une ou plusieurs personnes au(x) profil (s) adapté(s), de manière à couvrir les compétences suivantes requises pour cette évaluation :

- Diplôme universitaire avancé (Master ou équivalent) en science économique, en sociologie de développement, en agronomie, en santé/nutrition, sciences sociales et/ou humaines, ou autre domaine connexe.

Expérience :

[Pour le Chef d'Équipe de l'Évaluation :]

- ✓ Au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente démontrée en matière d'évaluation externe de projets portés par des ONG et dans l'utilisation de méthodes mixtes (qualitatives et quantitatives)

- ✓ Bonne compréhension des enjeux et contexte dans les provinces de l'Est du Tchad et des problématiques liées aux interventions en faveur des réfugiés soudanais
- ✓ Présenter des preuves d'expériences (au moins deux) dans des études/évaluations antérieures de projet en lien avec les domaines précités. (*Attestation de bonne exécution*)
- ✓ Avoir une solide expérience (au moins 3 ans) dans l'approche inclusion économique, AVEC, personnes en situation de handicap et développement local inclusif

[**Pour le 2e Évaluateur]**

- ✓ Au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente démontrée au niveau national dans le suivi, l'évaluation, la production de rapports ou la recherche sont requis.
- ✓ Une connaissance du contexte humanitaire et politique dans le Tchad ou la province du Wadi Fira est requise.
- ✓ Une connaissance et une expérience dans le développement des AGR est un atout
- ✓ Parfaite maitrise du français écrit et parlé, excellentes capacités rédactionnelles.
- ✓ La connaissance de la langue locale arabe, est un atout

NB : **les candidats de la sous-région sont fortement encouragés à postuler.**

6.2. Budget alloué à l'évaluation

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service selon les procédures ordinaires de HI. L'évaluateur/trice est entièrement responsable de tous les frais liés à la consultance (visa, voyages, assurances, frais de formation et prestation des enquêteurs, communication, hébergement, etc.). Le paiement de la prestation se fera par virement bancaire et sur base de la facture émise par le prestataire selon la répartition suivante :

- ➢ 1ère tranche : à la remise du rapport de démarrage de 60% du montant global de la prestation ;
- ➢ 2ème tranche : à l'acceptation et validation du rapport final de 40% du montant global de la prestation.

Si nécessaire, les frais de mission (comprenant les per diem, les frais de logement, les frais de visa et le transport international) pourront être payés avant le début de la mission.

VII. Critères de Sélection

Les dossiers devront comprendre 3 fichiers au format PDF séparés comme suit :

7.1. Une offre administrative

L'offre administrative doit comprendre

N°	Documents administratifs	Statut
1	Lettre de soumission au Directeur Pays de HI	Obligatoire
2	Copie légalisée du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) pour les équipes de consultants individuels n'ayant pas une représentation au Tchad	Eliminatoire
3	Copie légalisée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les cabinets n'ayant pas une représentation au Tchad	Eliminatoire
4	Quitus fiscal en cours de validité à la date de clôture	Eliminatoire
5	Copie de la pièce d'identité ou passeport à jour du premier responsable	Obligatoire
6	Dans le cas d'un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d'identité en cours de validité du mandataire	Obligatoire
7	Formulaire d'identification du soumissionnaire signé, daté et cacheté	Obligatoire
8	Conditions Générales d'Achat (CGA) de HI signées, datées et cachetées	Obligatoire
9	Bonnes pratiques commerciales signées, datées et cachetées	Obligatoire

7.2. Une offre technique (60 points)

La Proposition technique doit comprendre :

N°	Critères techniques	Note maximale
1	Méthodologie proposée pour la conduite de la mission Si Très bien détaillé 20 points, Si bien détaillé 12 points, Si passablement détaillé 5 points, Si non fourni ou fourni non conforme 0 points	20
2	Références et expériences du consultant (attestations de bonne fin d'exécution, bons de réception, etc.) - Contrats similaires.....03 Pts/contrat (maxi 02) - Attestations de bonne fin d'exécution similaire.....03 Pts/Attestation (maxi 03) Si aucun document conforme fourni ; 0 point	15
3	CV signé du Chef d'équipe et du 2ème évaluateur et répartition des responsabilités en lien avec le profil demandé Si bon profil fourni du chef d'équipe conforme : 10 points, Si bon profil de l'équipe des évaluateurs fourni : 5 points Si Profil du chef d'équipe fourni non conforme 0 point Si profil de l'équipe fourni non conforme 0 point	15
4	Calendrier prévisionnel d'intervention et estimation des charges en hommes/jours **(Si calendrier très bien détaillé fourni 10 points, si fourni pas bien détaillé 5 points, Si non fourni ou fourni non conforme 0 point)**	10
	Total	**60**

NB : Toute offre technique n'ayant pas obtenu une note de 40/60 soit 67% de la note technique ne verra pas son offre financière analysée.

7.3. Une offre financière (40 points)

L'offre financière devra indiquer :

N°	Critères financiers	Note maximale
1	Montant détaillé et total de l'offre (HT) en FCFA de l'offre le mieux disant en termes de cout	30
2	Validité de l'offre - 3 à 6 mois 02 points - Plus de 6 mois 05 points	05
3	Moyens de paiement (Paiement par chèque, Virement Bancaire) **si fourni 05 points si non fourni 0 point)**	05
	Total	**40**

NB :
Pour le critère sur le prix, l'offre conforme la moins-disant obtiendra automatiquement la note maximale de 30/30, les autres offres seront notées proportionnellement à leur montant sur la base de la formule suivante : Note financière = (Montant de l'offre la moins-disant / Montant de l'offre évaluée) × 30 »

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour la consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).
L'offre financière détaillera clairement les honoraires (toutes taxes comprises) et autres coûts de l'évaluateur /trice. Les candidatures individuelles et en équipe seront aussi considérées par le CoPil dans l'analyse des offres.

VIII. Soumission des offres

Les offres devront être adressées par mail à l'adresse suivante : **appel.offres@tchad.hi.org;**
Les consultants intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers au plus tard le **23 novembre 2026 à 16h** .
Le message devra préciser en objet la référence suivante "**Evaluation finale externe du projet ARIANE"**.
Les demandes d'informations relatives à ces Termes de références sont à adresser à HI par email à **appel.offres@tchad.hi.org** au plus tard **le 18 novembre 2026 à 13h** avant la date de clôture.

Aucune offre soumise par un autre canal ou après la date limite ne sera acceptée.

NB : HI est une organisation qui adopte une position de Tolérance Zéro en matière d'exploitation, d'abus, de harcèlement et d'intimidation sexuels, de fraude et de corruption. Le prestataire sélectionné devra s'engager à adhérer et respecter ces politiques qui sont disponibles sur ce lien : https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles. HI a également mis en place un mécanisme rigoureux, transparent et inclusif de remontée et gestion des plaintes. Tout signalement peut être adressé en toute confidentialité et sécurité à cet email : info.plainte@tchad.hi.org

IX. Principes et valeurs

L'évaluateurs/trice signera un document d'engagement attestant la prise de connaissance et le respect des politique institutionnelles de HI qui figureront en annexe et feront partie intégrante du contrat en tant qu'obligation à respecter par le consultant dans le cadre de cette consultance

9.1. Politiques institutionnelles

Lors de l'évaluation, il est recommandé au consultant de mettre en pratique les différentes politiques ci-dessous dans le cadre du respect et de la considération de la dignité humaine. Ces politiques institutionnelles chez HI sont à appliquer dans toutes les activités mises en œuvre au niveau interne qu'externe pour toutes les activités de collecte des données ou d'entretien avec les bénéficiaires du projet.

Code de conduite	***Protection des bénéficiaires contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels***	***Politique de protection de l'enfance***	***Politique de lutte contre la fraude et la corruption***

9.2. Mesures éthiques*

Dans le cadre de chaque évaluation, HI s'engage à faire respecter certaines mesures éthiques. La prise en compte de ces mesures dans l'offre technique est impérative :

- **Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes :** l'offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques.
- **Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté :** l'offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils adaptés en cas de public analphabète / langage des signes / matériel adaptés aux enfants…)
- **Obtenir le consentement libre et éclairé des participants :** l'offre technique doit expliciter comment l'évaluateur recueillera le consentement et/ou l'assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs
- **Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité** : l'offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.

**Ces mesures pourront être adaptées à l'issue du rapport de démarrage.*

X. Annexes

- *Le Référentiel qualité de HI, sur lequel tout évaluateur doit baser son évaluation*
- *La Politique Age, Genre, Handicap qui doit orienter l'approche et la construction des outils d'évaluation dans l'offre technique Etc…*